LE KRAKAUER

est la dernière addition à nos agences exclusives de **PIANOS STRICTEMENT DE PREMIÈRE CLASSE**, qui comprennent les **WERER, ETERSON, WHEELOCK, STERLING, HUNTINGTON** et autres. **LE KRAKAUER** nous arrive avec les recommandations les plus élogieuses de musiciens experts, en ce qui concerne sa qualité supérieure.

Venez voir et "ENTENDRE CHANTER L'AME DU KRAKAUER."

JUNIUS HART, - - 1001-1003 rue du Canal.

1er janv - 1 an—mar jeu dim

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 2 F't m'l .7:40'am	No 2 F't m'l 7:40 p m
No 1 Fast line 7:15pm	No 4 Lim'd 11 15 a m
No 5 Lim'd 8:10 p m	No 6 F't line 7:55 a m
No 7 coast lim dim.except.8:50 am	No 8 coast lim dim except.3:45pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited. 8:30am	No 2 Lim.ited 7 25 m
No 3 Fast Mail.2:30am	No 4.....—8:10am
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail 10:00pm	No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.....7:45pm	No 4, Chicago Limited 9:00am
No 2 Lou and Cin limited.....7:45 pm	No 4 Lou and Cin limited 9:00am
No 1 ft mail 8:30 am	No 2 ft mail 7:20 p m
No 1 Lou &Cin8:30am	No 2 Lou &Cin 7:20pm
McComb Ac. 9:30 a m	McComb Ac. 5:30 p m
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
Memphis ex 11:30 a m	Memphis ex..4:20pm
Vicksburg ex5:30 pm	Vicksburg ex 8:15 a m
Baton Rouge ac9:15 am	Baton R'ge ac4:30 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Tex & Mex ex6:40 p m	Tex & Mex ex9:00 a m
Cal Ex.....7:55 am	Cal ex.....8:40 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
F't Worth. Hot Sp'gs	California ex.8:15 a m
and St L ex6:15 pm	
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Pres Tous les jours excepté dimanche.	
No 7.....8:35 am	No 8..... 4:00 pm
Dimanche excursion	
No 5.....6:35 pm	No 6.....7:30 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Dimanche seulement.	
Alger.. .... 7;35 p m	Alger.... ....8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger ..... 10:00 am	Alger..... 4:00pm
Samedi et dimanche seulement.	
Algrr. .. 10:09 am	Alger.....5:30 pm
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger.....8:00 p m	Alger.....8,00 a m
LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY. Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach.....9:10 a m	Pour Belair et Shell Beach.....4:10 p m
Dimanche seulement.	
De Belair.....7:00 am	Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am	Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7,00 p m	Belair.....5:30 p m
	Shell Beach..7:30p m

FAITS DIVERS.

Température du 13 avril 1898.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....68		20
Midi.....72		22
3 P. M.....72		22
6 P. M.....70		21

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

Mariages. — Louis Anderson à Lucinda Owens, Léopold Lowenstein à Clara Lobenberg, Edward Bryant à Olivia Dorsey, John Francis McCabe à Susan Phelan.

Naissances—Mmes E. Boggan, un garçon; D. Calvery, un garçon; W. J. Dailey, un garçon; W. Diermann, un garçon; J. Desauer, un garçon; C. H. Doerries, un garçon; G. L. Dorand, une fille; J. A. Even, un garçon; J. P. Glynn, une fille; D.M. Haspel, un garçon; L. Hote, une fille; C.K. Miller, un garçon; J. Rice, une fille; W. Stirling, une fille; F. F. Woolfley, un garçon; W. Wagner, un garçon.

Décès—Mme Vve E Hewitt, — ans, 1807 S Remparts; Dr Silas Gondit, 76 ans, 1537 Thalie; Mme Vve Victor Nippert, 49 ans, 631 Bienville; N B Shelley, 1 mois, 1237 Saratoga, R Prendergast, 57 ans, 1165 Constance; H Uphoff, 36 ans, Lac Pontchartrain; J H Ulser, 40 ans, Hôpital de Charité; H. Schlamp, 47 ans, 4416 Magasins; Mme Regie Jacobs, 56 ans, 64 0 Sud Remparts; J. Laurence, 11 mois, 833 Camp; S. Mores, 90 ans, Remparts et Galenaif; Marie Taaffe, 45 heures, 1348 Constance; J. (Dolan) McNamara, 25 ans, Hôpital de Charité; R J. Pierre, 18 mois, 1116 Nord Miro; W. Davis, 52 ans, 7616 McCarthy; Amelia Merris, 52 ans, Philip près Remparts; H. Chenaux, 31 ans; Indépendence et Marais.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—

Les successions suivantes ont été ouvertes :

Sarah Bryant, Peter Mulholland, Mme Ernestine Niecomède.

John Dwyer vs Gustave Mauberret—procès exécutif de $2,550.

Sligo Iron Stove Co. vs Wrocklage et Heckler—action en recouvrement de $253 26 sur un compte courant.

Martin Hyland vs Veuve R. N. Johnson—saisie provisoire de $307.

The City Item Printing Co vs J A. MadDiarmid—réclamation de $176 90 sur un compte courant.

Patrick J. Bourke vs John Boeker—procès exécutif de $300.

Gustave Ponjuan vs ses créanciers—demande d'un répit.

W. M. Carré vs Louisiana Mattress, Iron and Spring Bed Co—action en recouvrement de $259 04 sur un compte courant.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Chas de La Bretonne.

Joseph Rogers, John Howard—bris de paix; $5 d'amende ou 15 jours d'incarcération.

Mary Steele—vagabondage; $5 d'amende ou 15 jours de prison.

Ferdinand Dedo, Will Gibson, Harry Morgan, Will Bennett, Joe Johnson—violation de l'ordonnance 13974; $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution :

H. Lambert, violation de l'ordonnance 13487; Maggie Clements, insultes et bris de paix.

Cour Criminelle de District

Section A —Juge J. G. Baker.

Acquitté :

Robert Keno, actes de violence.

Condamnation :

John Wunsch—attaque, $10 d'amende ou 10 jours d'emprisonnement.

Affaire remise :

Paul L. Fourchy, détournement.

Section B.—Juge J. C. Moise.

Trouvés coupables : Virginia Page, vol avec effraction; Chas. Duplantier, larcin.

Condamnations : James Woodson, attaque à main armée, 60 jours d'incarcération; Philip Gensler, violation de la loi du dimanche, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaires remises : Paul Lewis, blessure; Jeff Pecora, attaque et blessure.

Cour Civile de District—

Division A—Juge Ellis.

Le Capt. J. R. Conway, attaquait la Cie de chemin de fer New Orleans City and Lake, pour blessures reçues, le jour de la Toussaint, au coin des rues Carondelet et Canal, sur le terrain neutre.

Le vieux capitaine, en s'en souvient traversait la rue, quand il a été renversé par un char, et si grièvement blessé qu'il a fallu lui amputer la jambe.

Le jugement de l'affaire était confié au jury. MM. Rouse et Dodd représentaient le plaignant et MM. Bayne et Denègre défendaient la compagnie.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le verdict n'est pas encore rendu.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Un verdict a été rendu hier dans l'affaire de Marie Quinlan, résidant à New York. La cour a accordé à Mme Quinlan la somme de $26,35,74 contre la Nouvelle-Orléans.

Eddie Bird et J. P. Blanc, accusés d'avoir dérobé les boites de la malle, ont été conduits hier devant le juge; ils se sont déclarés innocents; ils ont été mis sous $250 de caution.

Dans l'affaire des Etats-Unis contre Ch. L. Kern, accusé d'avoir fait parvenir par la malle des lettres obscènes, Kern a plaidé non coupable et a été mis sous $3000 de caution.

Affaires Gallot et Gardès

On croit que la cour d'appel des Etats Unis rendra, mardi prochain, son arrêt dans les affaires Gardès et Gallot.

L'avocat de district des Etats-Unis Gurley est parti pour Washington, où il est allé régler quelques affaires.

Il sera de retour dans quelques jours.

Le juge Parlange prononcera alors la sentence de Wolfson et de Leefe.

Opéra Français.

Grand Concert au bénéfice de l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Ce soir même, l'Opéra Français rouvre ses portes, et il les rouvre en l'honneur et au bénéfice d'une bien belle institution—l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. C'est, personne parmi nous ne l'ignore, le Dr de Roaldès qui est le fondateur de cette œuvre toute d'humanité, et l'on sait combien il est puissamment aidé dans sa tâche par son entourage; entr'autres, par M. Jos. Hincks, l'excellent secrétaire de l'institution, et par M. Jauquet, son actif et dévoué commis. L'hôpital est placé sous le patronage de l'élite de la société néo-orléanaise, qui s'est fait un devoir d'en assurer le succès, et de l'élever au degré de prospérité où nous le voyons, à l'heure qu'il est.

C'est ce soir que cette institution donne son grand concert annuel.

La direction a pu, comme d'habitude du reste, se procurer le concours de tout ce qu'il y a d'artistes sérieux et amusant à la Nouvelle-Orléans.

Très habilement composée, cette soirée musicale, aussi brillante que variée.

Nous y voyons figurer Mlle Lardinois, de l'opéra comique de Paris, l'étoile du moment; MM. Soum et René Gaillard, dont tout le monde apprécie les jolies voix et l'excellente méthode; Miss Titoh qui exécutera l'air de Casta Diva, (Norma), sans compter l'Orphéon Français qui est, comme on le sait, de toutes les fêtes de bienfaisance. Lui aussi il fera sa moisson de bravos, comme MM. Soum et Gaillard qui interprèteront, entr'autres le duo de la muette de Portici.

Voilà pour la partie sérieuse, viendront ensuite des Parodies par M. Ike Samuels, des Imitations par M. E. H. Levy, un Negro Quartette, dont on dit le plus grand bien. N'oublions pas de mentionner le concours de l'orchestre que dirige le Prof. O'Connell qui est, en même temps, le directeur musical de l'Orphéon.

Le programme est corsé, comme on le voit. Quand même l'estime qu'inspire l'œuvre n'attirerait pas la foule, il suffirait, à lui seul, pour faire salle comble.

Nous nous empresserons de rendre compte de cette belle soirée.

Base-Ball.

La saison de base-ball de la Ligue du Sud s'ouvrira aujourd'hui à la Nouvelle Orléans.

Les équipes de la Cité du Croissant et de Mobile se mesureront cette après-midi au Parc Athlétique.

On attend avec une grande curiosité le résultat de cette première partie, et la foule sera nombreuse pour assister aux prouesses des "Pélicans".

Douane.

Le capitaine Duval.

Le capt W. C. Duval est arrivé, ce matin, à la Nouvelle-Orléans. Il a déclaré à notre représentant qu'il avait pour mission d'inspecter les défenses de la côte et qu'il devait partir, ce soir, pour le Fort St-Philippe.

Le capitaine est l'hôte du major Quinn.

Mort à l'hôpital.

Jno McNamara, le jeune homme qui a absorbé du poison, mardi après-midi, en sa demeure, rue Tchoupitoulas 1238, dans l'intention de se suicider est mort, hier matin à l'hôpital. Le coroner a fait la levée du corps et a constaté que la mort a été causée par une dose de morphine. McNamara était âgé de 30 ans.

Le Concert d'hier soir à la salle de la Parfaite Union.

En sortant du concert donné au bénéfice de l'asile pour les sourds et muets de Chinchuba, cette belle institution charitable fondée par notre vénérable ami, le père Mignet, nous pouvons loi résumer nos impressions. Tous connaissent le curé si aimé de tout le monde.

C'est pourquoi parler de cette bonne œuvre, c'est célébrer celui qui a eu la pensée de cette fondation si utile, c'est répéter à voix haute ce que chacun pense tout bas, c'est parler de sa libéralité compatissante aux diverses infortunes de son cœur noble et bon.

Aussi la foule s'était-elle portée à cette fête touchante. Nos meilleures familles louisianaises y étaient représentées, avaient répondu à l'appel du fondateur.

Inutile de nommer les artistes ayant pris part au concert. De fort jolis tableaux préparés par M. Rivoire, l'artiste éminent bien connu, commençaient la soirée, applaudis avec enthousiasme par la foule, puis les belles voix de Mme Vales, de M. Bégué, l'élégant violon de M. René Salomon ont tour à tour brillé dans ce tournoi où tous furent proclamés vainqueurs.

Parmi nos amateurs qui soutiennent la réputation de la Nouvelle-Orléans comme centre musical, prouvant ainsi les aptitudes de la race créole et française, son goût artistique, fin et sûr, nommons M. Boudin, diseur charmant qui a détaillé avec esprit un monologue "solo de flute" et montré une excellente diction; Mlle Camille Gibert à la voix fraiche et bien disciplinée, ce qui fait honneur à notre vieille amie, Mme Boudonsquié.

La voix de tenor franche, sonore et bien posée de M. Henry Barbier, ses accents pénétrants et sympathiques sont bien connus des habitués de la Cathédrale où ce jeune chanteur se fait souvent entendre.

Madame Zeeman et Mlle Marie Kaufman se sont fait grandement applaudir ainsi que la petite Rato, charmante dans un joli morceau "le petit sou".

Enfin, Mlle Escobal, pianiste d'un mérite réel, accompagnait fort bien tout le monde.

La patrouille des côtes du 7e District (Mississipi, Louisiane, Texas).

Le lieutenant-commandant Albion V. Wadhams a, en outre des devoirs qui lui incombent en qualité d'inspecteur des phares du 8e district, la direction de la patrouille des côtes du Mississipi, de la Louisiane et du Texas. Son quartier général est établi à la Nouvelle-Orléans.

A partir du Maine, au nord est, jusqu'au Rio Grande, au sud-ouest, le service de surveillance des côtes a été divisé en différents districts. Le commandant Wadham a le commandement du 7me. En cas de guerre, plusieurs navires seront envoyés pour faire la patrouille du Fort.

Le commandant Horace Elmer, de la marine, est chargé de la défense des côtes, dont fait partie le service de patrouille. Il a son quartier-général au chantier de marine de New York.

Le lieutenant Wadham a reçu ordre, aujourd'hui, de s'entendre avec lui par lettre.

Le renseignement est officiel. On en doit conclure qu'un certain nombre de remarqueurs à vapeur, achetés par le gouvernement, ainsi que ceux qui lui ont été offerts à Galveston, et à Mobile, seront chargés de faire la surveillance de ce district (7e)

Il est possible que le Wilmot, maintenant portant le titre de Potomac, sera envoyé dans nos eaux. En ce cas, il serait sous la direction d'un jeune officier commandant, très connu à la Nouvelle Orléans.

DECES.

NIPPERT — Décédée le 12 avril à 10 heures P. M. AMELIA WINTZ, femme de feu Victor Nippert, âgée de 49 ans. Les amis et connaissances, de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu Jeudi 14 avril à 10 heures 30 A. M. de la résidence de la défunte, No 631, rue Bienville, coin Royale. 13 avil—2 f

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée lundi le 18 avril 1898, à 9 heures à l'église St Maurice, à l'enseigne des rues Hancock et Royale, pour le repos de l'âme de feue MADELEINE SABATHIER. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son fils Léon Baudean et de sa fille Mme Maurice Rossignol,

14 av—14 17

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

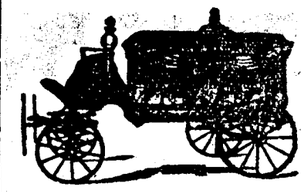

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043.

14 sept—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

Propriétaires et agents, sachez que la Pelican Excavating Co. nettoie les voutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie. Bureau 320 Carondelet.

17 oct—1an

Gail Borden

Eagle Brand

Condensed Milk

N'A PAS D'EGAL COMME NOURRITURE D'ENFANTS.

"INFANT HEALTH"

Envoyé gratuitement sur demande.

NEW YORK CONDENSED MILK CO.N.Y.

CONVENTION CONSTITUTIONNELLE.

Le secrétaire fait l'appel, 90 membres; quorum.

Le Rév. Simon, prêtre catholique, fait la prière.

On se dispense du procès-verbal.

M. Mark — Ordonnance relative aux charités d'Etat avec substitute par l'hon. Soniat.

Un membre demande que les rapports des différents comités soient présentés par leurs rapporteurs.

Le juge Monroe—On n'en a pas eu le temps jusqu'ici.

Le représentant Moore propose un substitut à l'amendement de l'Hon. Soniat. Il s'agit de changer quelques mots à l'ordonnance sur les paroisses et leurs institutions de charité, etc. Le membre désire qu'on adopte le substitut.

Amendement proposé par le représentant Wilkinson.

Discussion entre plusieurs membres.

Le juge Monroe approuve les raisons du comité pour avoir réd gé cette loi.

M. Snyder demande quelques explications.

L'Hon. Monroe entre dans des détails sur les institutions qui sont aidées par l'Etat.

Représentant Brazeale, le rapporteur, demande qu'on adopte la loi proposée et discutée hier. (Il s'agit des chemins de fer, wagons-lits, téléphones, etc., établis sur la base d'une commission d'Etat, avec directeurs, police avec certaines restrictions, etc.) On relit l'ordonnance.

Le juge Allen trouve que c'est trop de pouvoir pour une mesure privée! Je voterai la loi seule, mais non pas les amendements. D'autres représentants motivent leur vote

Le représentant Snyder—Je ne désire pas qu'on mette cette loi nouvelle dans nos articles organiques Je préfère qu'on renvoie l'ordonnance à la Législature. Elle débidera après avoir consulté le peuple.

Beaucoup de membres continuent leur opposition à la mesure.

L'honorable Soniat s'y oppose.

Ce représentant dit que les différentes parties de l'Etat n'ont pas les mêmes besoins, étant différemment situées. Il faut consulter le peuple, par conséquent référer l'ordonnance à la législature; autrement, se serait, ouvrir le chemin à la fraude.

Majorité favorable.

L'ordonnance est adopté.

Le représentant Moore, rapporteur de la loi du suffrage, demande l'ordre du jour pour le 3me lecture de cette ordonnance. On renvoie la lecture à lundi, 3 h., pour examen final.

Accordé.

Représentant March—demande qu'on retire un amendement à l'ordonnance des charités, corrections, relativement à l'examen et à la police de nos institutions de pénalité.

Un réprésentant—s'oppose à cet examen, à ce genre de police. On peut se fier à ceux qui dirigent et conduisent ces institutions, le pénitencier de Baton Rouge, l'institution des aveugles, aliénés, etc. Je suis contre ces critiques, qui sont une atteinte aux droits des directeurs nommés.

Dr Bruns—Ces directeurs sont des gens honorables, j'en suis persuadé; mais le droit d'inspecter leur ligne de conduite peut être défendu, d'après mon opinion, comme mesure de police.

Juge Sims—Je propose un substitut au bill, afin de satisfaire à toutes les objections. L'orateur modifie un peu ce droit de visite d'inspection.

Le Juge Monroe fait remarquer qu'un tel contrôle est admis dans toutes les grandes villes. Je n'y suis point opposé.

Le représentant Moore—Le substitut n'est point fait selon les règles parlementaires.

(Lecture du substitut et vote pour décider.—Rejeté).

Le juge Monroe—Je demande qu'on vote l'amendement.

Le représentant Ponder—Je trouve qu'il est ridicule de chercher ainsi quelque chose à critiquer aux mesures établies depuis longtemps dans les institutions désignées. J'avais proposé un autre amendement au comité ad hoc, et je suis étonné qu'il ne l'ait pas accepté.

Le général Bell, rapporteur de l'ordonnance, dit, qu'il n'a jamais vu une ordonnance qui l'ai plus embarrassé. Le Comité a imité la police de New York pour cette mesure, et il s'étonne qu'il y ait débat sur l'examen. Je demande à la Convention de voter cette loi.

Juge Moore—Je seconde la motion.

Suspension de la séance jusqu'à 2 h. 20 minutes.

Juge Laurason demande que les séances soient dorénavant de deux chaque jour, de onze heures à cinq, et le soir de huit à dix heures, à cause du travail énorme qui reste à faire.

Hon Fitzpatrick demande à quelle heure les comités siègeront? Je suis contre les séances de nuit. (Débats du juge Laurason avec l'Hon Fitzpatrick.)

Hon. Fitzpatrick—propose une seule séance de dix heures à cinq heures, (vote affirmatif.)

Résolution:—qu'on ne parle pas plus de cinq minutes devant la convention.

Représentant Flynn — ordonnance pour permettre à la ville l'émission de bons pour les levées.

M. Castleman—ordonnance pour établir un Bureau d'inspecteurs de bateaux à vapeur pour la ville.

Un représentant présente le rapport du Comité Législatif avec substituts—renvoyé favorablement à la Convention.

L'Hon. Semms présente le rapport du comité sur la question du "Tulane University".

Le rapport du comité dit "des general provisions" avec substitute est présenté par le rapporteur.

Le représentant Wilkinson présente le rapport sur les "internal improvements" avec substitute. (Ceci est relatif à nos routes et à nos ponts de passage public.)

Le représentant Boatner présente le rapport sur la limitation du pouvoir législatif, avec amendements, renvoyé par le comité. Ce représentant demande ensuite qu'on adopte le bill, clause par clause. Accordé.

Le secrétaire lit les clauses de la loi; la Convention les adopte tour à tour.

Le représentant Pugh propose un amendement pour les villes de 5,000 âmes, au 5ème article. Ces villes ont été mal réparties.

L'Hon. Convillon objecte pour des raisons techniques.

Le représentant Pugh retire son amendement.

Le membre Boatner demande qu'on adopte l'article 5. (Adopté). J'en demande autant pour l'article 6 (Accordé).

Le représentant Beatner, idem pour l'article 7.

Le représentant O'Connor—Nouvel amendement. Il refuse de limiter le nombre des notaires dans l'Etat.

Le représentant Boatner—Les notaires sont officiers publics. Bien qu'il ait trouvé une caution, ce n'est pas une raison. Je demande qu'on adopte l'article 7. (Vote négatif). Idem pour l'article 9.

Un Représentant—Autre amendement. Il motive son amendement.

Le Représentant Boatner fait remarquer que l'article couvre cet amendement. Il demande qu'on adopte les articles 10, 11 et 12. Adopté. De même pour les articles 13 et 14.

Le Dr Bruns offre un changement de quelques mots à l'article 14.

Le représentant Boatner défend l'article, et s'oppose aux vues du docteur Bruns, disant que l'amendement est inutile, et demande qu'on adopte l'article.

Accordé.

Idem pour l'article 15.

Amendement proposé par le juge Lawrason—Il motive sa proposition.

Le rapporteur de la loi, Boatner, accepte l'amendement.

Le représentant Pugh offre un autre amendement, que M. Boatner juge inutile. Débats.

Puis le rapporteur Boatner demande que l'ordonnance passe en troisième lecture.

L'ordonnance est adoptée.

On discute l'ordonnance amendée par le Comité sur les affaires de paroisses, présentée par M. Stubbs qui se réfère aussi aux levées.

Rep. Kernan propose un amendement à ajouter.

Rep. Stubbs demande que le bill passe en 3me lecture.

Rep. Faulkner — Un amendement.

M. Moore fait quelques remarques, montrant qu'il y aurait conflit avec une loi passée déjà. (La loi du suffrage).

Le rapporteur de l'ordonnance accepte l'amendement de M. Moore. L'article 1er est adopté.

Des amendements sont proposés par plusieurs membres, le rapporteur répond à tout cela et demande l'adoption des articles, 1, 2,3,4,5,6,7. Cet article dit qu'on pourra employer les langues françaises et allemandes, dans certaines paroisses, pour promulguer les lois.

Hon Fitzpatrick—Insiste sur cette clause et la défend dans un amendement. l'Hon Chiapella le soutient avec chaleur. Il fait remarquer que la Louisiane a été longtemps possession française, que le français est bien plus populaire, plus répandu dans l'état que l'allemand.

Le représentant Snyder—Mes ancêtres étaient étrangers, mais je suis pour que tous parlent une seule langue.

Le représentant Haas—Je suis pour l'anglais; mais les lois de la Louisiane ayant jusqu'ici permis d'autres idiomes, je les accepte.

L'Hon. Fitzpatrick—J'ai parlé des publications en langue étrangère. On insiste sur l'allemand seul. Je crois que le français a son mérite, son utilité pour nos habitants; c'est pourquoi je ne suis pas contre la langue française et désire la maintenir.

Hon Kernan seconde la motion de l'Hon Fitzpatrick et défend l'emploi du français. L'Hon Provosty parle dans le même sens, ainsi qu'un autre représentant de la campagne.

Le Rapporteur—Le comité n'a voté qu'à une seule voix l'article discuté, mais après avoir entendu l'opinion de plusieurs, le comité a changé de conviction. A quoi des Allemands ont réclamé la même faveur, la même utilité en pratique C'est pourquoi le comité a consenti à l'emploi facultatif des deux langues.

L'Hon. Soniat montre que plusieurs districts ne comprennent pas assez l'anglais pour les nécessités de la vie politique. Les allemands parlent tous assez l'anglais pour se guider, il n'en est pas de même avec le français, c'est pourquoi je trouve fort utile de continuer les publications officielles en langue française et je le demande.

Un représentant. — La population créole française, quoique parlant généralement une langue étrangère, est patriotique et vraiment américaine. Ce sont de vrais Louisianais, c'est pour quoi je demande le maintien de la mesure, et qu'on rejette l'amendement. Le rapporteur lui-même vote contre l'amendement. Il demande qu'on adopte les articles 7 et 8. Adopté.

Le rep. Boatner—J'offre un amendement à l'article 9, ayant rapport à nos levées. Beaucoup de personnes se plaignent de ce qu'on endommage leurs propriétés en construisant des levées.

Le rapporteur—Je vous demande de rejeter l'amendement. Accorder des compensations, aux propriétaires lésés pour utilité publique, pour le bien général? Impossible! Où trouverait-on assez d'argent? Une telle dépense entraînerait trop d'abus.

Débats passionnés et prolongés.

Le Représentant Wilkinson défend l'amendement, et trouve qu'un dédommagement serait juste en ce cas.

La convention s'ajourne à jeudi à 10 heures.

Tentative de Suicide.

Hier soir, à neuf heures, Mary Stelle, une jeune femme de couleur, a attenté à ses jours en absorbant une dose de laudanum, dans une maison de joie, rue Bienville, entre Bourgogne et Remparts. Elle a été transportée à l'hôpital, où les étudiants ont réussi à lui faire rejeter le poison.

1898—"DIRECTORY" D'AFFAIRES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

L. Soards, Editeur, 606 Allée Commerciale.

Cette publication bien connue sous le titre de "Soards' New Orleans TRADE GUIDE" est maintenant complète. Ceux qui n'ont pas eu notre "Directory" régulier qui contient aussi beaucoup de choses de valeur, et qui ne peuvent pas se procurer un grand livre, devraient souscrire pour le "Business Directory" (Trade Guide). PRIX, SEULEMENT $1 par copie et envoyé par la poste affranchissement payé au reçu du prix. Adressez comme ci-dessus et obligez

L. SOARDS.

N. B.—Caution—Méfiez-vous des imitations qui sont offertes en vente. Ce sont des fraudes. N'encouragez pas les pirates.

L'ADROIT SPÉCIALISTE ET SA NOUVELLE DÉCOUVERTE.

L'Eminent médecin et homme de science qui a prouvé que toutes les

Maladies des rognons et de la vessie, et les troubles occasionnés par l'acide urique pouvaient se guérir.

Vous pouvez vous faire envoyer gratuitement par la Poste une bouteille échantillon de cette grande découverte.

Puisque nous sommes naturellement sujets à maintes maladies, la seule façon de se garer contre celles-ci, c'est de faire une étude de notre propre physiologie.

Si vous éprouvez une douleur singulière, tâchez d'en établir l'origine, et de découvrir quel est l'organe de votre corps qui est atteint et demande des soins.

Si les rognons sont attaqués—et ils le sont presque toujours lorsque notre santé est altérée—occupez-vous activement de leur rendre la force et la santé.

Ils sont les grands filtres de notre corps, et, conséquemment, la pureté du sang dépend entièrement de leur propriété dépuratoire.

Si les rognons ne sont pas parfaitement propres et sains, le sang s'imprègne d'impuretés et les rognons sont alors bien vite attaqués. Si vous voulez vous débarrasser d'un surcroit d'eau et s'il est nécessaire que vous vous leviez souvent pendant vos heures de sommeil, c'est un signe que vos rognons sont malades. A mesure que la maladie s'accentue, une ardeur d'urine et une irritation ont lieu, et des douleurs dans les reins vous rendent misérables. Si vos urines, après être restées durant vingt-quatre heures sans être remuées, laissent un dépôt ou sédiment, alors vous êtes aux prises avec de très sérieux désordres des rognons ou de la vessie.

Cette maladie négligée à sa naissance, s'accentue jusqu'à ce que la face paraisse pâle et jaunâtre, les yeux sont bistrés, les pieds enflent et en certains cas, le cœur fonctionne mal.

Il n'est pas de plus sérieuse menace à la santé et à la force qu'un dérangement des rognons.

Swamp Root, la grande découverte du Dr Kilmer, l'éminent médecin et spécialiste, est justement ce qu'il convient en cas de maladie des rognons et de la vessie et des désordres d'acide urique occasionnés par des rognons faibles, tels que catarrhe de la vessie, gravelle, rhumatismes et la maladie de Bright qui constituent les plus mauvaises formes de maladies des rognons.

Il corrige cette impossibilité de retenir les urines et guérit promptement cette ennuyeuse nécessité d'uriner souvent pendant le jour et de se lever plusieurs fois la nuit.

Les faibles et extraordinaires effets de ce grand remède sont vite réalisés. Il est tenu en haute estime pour ses cures merveilleuses, et il est vendu en bouteilles de cinquante sous et de un dollar par les pharmaciens.

Pour éprouver les vertus de cette remarquable découverte, Swamp-Root, vous pouvez vous procurer une bouteille échantillon et un livre contenant des renseignements précieux, qui vous seront envoyés gratuitement par la poste, sur l'envoi d'un timbre de deux sous pour l'affranchissement de la bouteille. La valeur et les succès du Swamp Root sont si bien connus que nos lecteurs sont avisés de demander une bouteille échantillon et de mentionner "l'ABEILLE QUOTIDIENNE DE LA NOUVELLE ORLÉANS" en envoyant leur adresse au Dr Kilmer & Cie, Binghamton, N Y.

14 avril—

Avis.

Avis est ici donné qu'un bill pour le secours de Walker & Zeller sera présenté à la prochaine session de l'Assemblée Générale

13 avril—1m

PETITES ANNONCES

ON demande—Une bonne cuisinière, s'adresser 1725 rue St Pierre

14 av—1f

DEMANDE—Nous paierons un bon prix les plumes de Hérons blancs et d'Egrettes blanches, les peaux d'alligators et des oiseaux de mer—Louis Stern, marchand commissionnaire, 101 rue Beekman, New York.

3 avril—1m

AGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10 et 2 à 4. 6 fév

UNE bonne cuisinière (Allemande). S'adresser immédiatement au No 820 Esplande, de 11 heures à 2 heures. Bonnes recommandations.

20 jan—

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0[0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

MAGASIN DU

BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 97—1an

AMUSEMENTS.

Un Grand Concert et Divertissements variés,

—Sera donné à—

L'OPERA FRANÇAIS,

Jeudi, le 14 avril à 8 heures P. M.

—Au bénéfice de—

l'Hôpital des yeux, des oreilles du nez et de la gorge.

Comité de Réception

Tous les directeurs de l'Hôpital.

W B SCHMIDT, Président.

Les billets et les sièges réservés sont en vente au magasin de musique de Grunewald No 715 rue du Canal.

13 avril—2f

Grand Concert suivi d'un Bal

DONNÉE PAR

L'Orphéon Français

Le Jeudi 21 Avril 1898.

A 8 heures du soir.

A la Salle de l'Union Française

Rue des Remparts près Dumaine.

PRIX DU BILLET ..... 50 sous

Pour les invitations des dames, on est prié de s'adresser aux membres de l'orphéon.

3 avril— Dim Mard Jeudi au 21 avril —

AVIS.

Les petites Orphelines de l'Asile de St-Vincent de Paul répètent le représentation qu'elles ont donnée au Thé le lundi 11 avril, SAMEDI 16 AVRIL, à 2 heures P. M. et amuseront et intéresseront les enfants qui sont plus fortunés qu'eux. Entrée pour enfant et gardien, 25c. Les billets seront vendus à la porte.

GATEAUX ET LIMONADE GRATIS.

14 avril—3f

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald gérant. 12 déc—6m

Restaurant de Paris

En face de l'Opéra Français.

532 Rue Bourbon.

Salon de famille.

DÉJEUNER ET DINER, depuis 50c.

Vin compris.

12 dec—dim mar jed—1 an

SEULEMENT 40 HEURES

à New York via le L & N. et Southern Railway, Piedmont Air Line.

Trains dortoirs vestibules à Washington et à New York sans changement. Cuisine à bord de premier ordre.

Bureau des billets sous l'Hôtel St-Charles, 704 rue Commune, Téléphone 1557.